

Définition du métier type

L'ouvrier en espaces verts et installations sportives assure l'entretien et la maintenance des espaces verts et des espaces consacrés aux activités sportives sous la responsabilité du gestionnaire.

Activités essentielles

- Conseille sur les produits et outils à acquérir en tenant compte des évolutions techniques, évalue le coût et prépare les bons de commande.
- Etablit des plans de travail et gère le stock des produits et matériels.
- Effectue les travaux d'ensemencement, plantation, entretien, traitement prophylactique des espaces verts ainsi que de la taille des arbustes et des arbres.
- Assure l'entretien et la maintenance des outils et matériels
- Contrôle l'état des installations sportives, en assure la maintenance, la réparation ou le remplacement, dans le respect des normes de sécurité.

Compétences techniques et savoir-faire (être capable)

- Savoir travailler en équipe.
- Planifier le travail de l'année en fonction du climat et des saisons.
- Evaluer le coût et la durée d'une intervention ou d'un projet d'aménagement.
- Concevoir des plantations horticoles et arboricoles et les réaliser dans les règles de l'art
- Conseiller sur le choix des matériaux, des produits et sur les règles de sécurité à respecter.
- Proposer des améliorations à apporter à l'environnement naturel.
- Sensibiliser au respect de l'environnement.

Connaissances associées

- Maîtrise des règles et des techniques de l'arboriculture et de l'horticulture.
- Maîtrise de l'utilisation des outils et matériels de jardin.
- Maîtrise des règles de sécurité et des précautions d'emploi, des outils et des produits utilisés ainsi que des règles de sécurité spécifiques aux installations sportives.

Domaines d'application**Connaissances spécifiques associées**

Connaissance des cycles de végétation et des caractéristiques des plantes ornementales et des massifs.

connaissance des propriétés mécaniques et physiques des revêtements de sols sportifs végétaux, minéraux et synthétiques et des techniques de traçage des aires sportives.

Notions de botanique.

Lieu d'exercice

- rectorat.
- inspection d'académie.
- EPLE.
- équipes mobiles / services mutualisés.

**Conditions de travail
ou spécificités liées au métier**

- Travail en hauteur.
- Manipulation de produits toxiques coupants.
- Habilitation électrique.
- déplacements.
- port de vêtements appropriés .